

**RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

AIDAIPHI

31 décembre 2012

AIDAIPHI

**Siège Social : 71, avenue Denis Papin
45 803 Saint Jean de Braye Cedex**

.*.*.*.

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL

AIDAPHI**SIEGE SOCIAL : 71, avenue Denis Papin****45 803 Saint Jean de Braye Cedex*****.*.*.*.*****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS****Exercice clos le 31 décembre 2012**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association AIDAPHI, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés ci-après liés aux particularités de financement de votre association :

- 1) Conformément au principe énoncé dans l'annexe page 7 et en raison des demandes et pratiques des financeurs, des excédents ont été comptabilisés, comme au cours des exercices précédents, en provision, sans transiter par le compte de résultat.

Pour l'exercice 2012, 80 707 Euros de provisions ont été transférés en fonds propres.

- 2) En application des règles du secteur social et médico-social énoncées dans l'annexe en page 6, la provision pour congés payés ne figure pas dans les comptes sociaux. Elle est évaluée à 2 359 162 Euros charges comprises à la clôture de l'exercice.
- 3) Les provisions pour travaux dérogent à la définition des provisions pour charges données par le Plan Comptable Général comme expliqué en annexe page 7. Ces provisions (crédits non reconductibles) devraient être présentées et traitées comptablement comme des subventions d'investissement.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à vérifier que les affectations de résultat sont comptabilisées conformément aux arrêtés des tutelles et à nous assurer du principe de la permanence des méthodes pour la durée des amortissements concernant les nouveaux investissements.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Orléans, le 25 juin 2012

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ORCOM SCC



B. ROUILLÉ

Associé Mandataire Social

ANNEXE 4 : BILAN PROPRE D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE

ACTIF	Exercice 2012			Exercice 2011
	Montant Brut	Amort. et prov.	Montant Net	Montant Net
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	49 782,11	49 782,11		-1 079,18
Autres Immobilisations incorporelles	65 664,46	55 511,77	152,69	
Immobilisations Incorporelles en cours				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	231 603,25	20 951,64	210 651,61	211 924,43
Constructions	27 308 715,48	13 562 943,01	13 745 772,39	10 264 773,85
Installations techniques, matériel et outillage	9 245 808,76	7 651 517,28	1 594 291,48	1 439 524,50
Autres Immobilisations Corporelles	1 689 481,54	1 246 285,59	443 195,95	384 510,38
Immobilisations Corporelles en cours	2 850 537,26		2 850 537,26	2 017 963,54
Immobilisations Financières				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	253 497,52		253 497,52	436 398,70
Prêts	853 934,73		853 934,73	957 059,30
Autres Immobilisations financières	280 050,30		280 050,30	253 965,79
TOTAL I	42 829 075,33	22 596 991,40	20 232 083,93	19 968 041,31
Comptes de liaison Investissement				
Comptes de liaison Exploitation				
Comptes de liaison Trésorerie				
TOTAL II				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures	29 101,25		29 101,25	19 548,90
Autres approvisionnements	3 626,50		3 626,50	3 459,40
En-cours de production (biens et services)	31 365,15		31 365,15	27 344,25
Produits intermédiaires et finis	4 568,98		4 568,98	6 019,45
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande	39 943,08		39 943,08	3 833,99
Créances (2)				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	3 749 860,26	124 393,23	3 625 467,03	3 533 625,03
Autres créances	1 088 781,85		1 088 781,85	927 618,68
Valeurs mobilières de placement	174 943,12		174 943,12	4 182 868,31
Disponibilités	12 288 462,35		12 288 462,35	11 925 797,09
Charges constatées d'avance	114 494,74		114 484,74	100 794,63
TOTAL III	17 529 137,28	124 393,23	17 400 744,05	20 730 906,73
Charges à répartir sur plusieurs exercices	TOTAL IV			
Primes de remboursement des obligations	TOTAL V			
Ecart de conversion (actif)	TOTAL VI			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	60 354 212,61	22 721 384,63	37 632 827,98	36 695 948,04

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie

P A S S I F	2012	2011
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	3 918 415,42	3 566 015,04
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Dons et legs	93 226,21	92 776,21
Subvention d'investissement sur biens renouvelables	283 119,00	283 119,00
Réserves		
Excédents affectés à l'investissement	2 162 440,38	1 948 936,83
Réserve de compensation	1 726 195,13	2 019 897,30
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	2 230 829,89	2 230 829,89
Autres réserves		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-3 035 338,01	-2 540 376,14
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	2 097 327,49	-1 883 139,44
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	1 574 825,78	706 214,30
Dépenses non opposables au tiers financeurs		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	104 091,75	750 357,37
Résultat provisoire de l'exercice (excédent ou déficit)		
Résultat provisoire de l'exercice N-1 (excédent ou déficit)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	5 931 829,36	5 615 011,30
Provisions réglementées		
Couverture du besoin en fonds de roulement		
Amort. dérogatoires & prov. pour renouvellement immobilisations		
Réserves des plus-values nettes d'actif	1 596 131,06	1 534 398,39
Droit des propriétaires		
TOTAL I	14 380 274,98	14 324 040,05
Comptes de liaison Investissement		
Comptes de liaison Exploitation		
Comptes de liaison Trésorerie		
TOTAL II		
Provisions pour risques et charges	228 519,79	222 368,79
Provisions pour risques et charges Investissement	1 632 174,91	1 661 000,20
Provisions pour risques et charges Exploitation	525 884,62	485 165,17
Fonds Dédiés	46 879,19	
TOTAL III	2 433 458,51	2 368 534,16
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 303 827,55	8 169 007,26
Emprunts et dettes financières divers (3)	10 455 512,50	6 864 965,65
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	193 920,08	171 691,03
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	1 513 140,72	1 254 992,96
Dettes sociales et fiscales	3 448 379,76	2 656 349,72
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	424 826,23	520 288,77
Autres dettes (5)	321 818,28	283 331,65
Produits constatés d'avance	157 669,37	82 719,80
TOTAL IV	20 819 094,49	20 003 373,83
Ecart de conversion (passif) TOTAL V		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	37 632 827,98	36 695 948,04
(1) Dont comptes 1201 : . et compte 1291 : 104 091,75 : résultats sous contrôle de tiers financeurs		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.		
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.		
(4) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	1 513 140,72	
(6) Dont fonds des majeurs protégés & tutelles aux prestations sociales		

ANNEXE 8: BILAN FINANCIER

BIENS	2010	2011	2012	FINANCEMENTS	2010	2011	2012
Biens stables				Financements stables			
Immobilisations incorporelles nettes	389,34	-1 075,18	172,69	Apports ou fonds associatifs	3 740 910,25	3 941 910,25	4 294 796,63
Immobilisations corporelles brutes				Réserves des plus values nettes (1)			
- Terrains	220 693,05	239 693,65	231 603,25	Excédents affectés à l'investissement	1 141 999,44	1 940 936,82	2 162 440,35
- Constructions	22 165 774,18	22 511 381,90	27 306 715,40	Subventions d'investissements	4 411 247,97	5 615 011,30	5 931 929,30
- Installations, matériels et outillages techniques	8 233 925,37	8 396 582,64	9 245 633,76	Réserve de compensation des charges d'amortissements			
- Autres immobilisations corporelles	1 377 156,52	1 659 284,70	1 669 481,54	Provisions pour renouvellement des immobilisations			
Immobilisations en cours	587 360,35	2 017 963,54	2 850 537,26	Provisions réglementées / plus-values nettes d'actif	1 172 190,17	1 564 398,39	1 594 151,06
Immobilisations financières	1 494 436,33	1 393 970,14	1 107 874,79	Emprunts - dettes financières	5 167 725,81	4 281 406,91	4 506 197,52
Amortissements comptables excédentaires différés (2)				Dépôts et cautionnements reçus	3 247,16	3 247,16	27 122,02
Charges à répartir				Amortissements des immobilisations			
Autres	275 298,31	253 527,65	279 608,16	- Constructions	11 426 034,27	12 276 608,05	13 562 941,01
Comptes de liaison investissement	18 842,02	119 120,08	596 856,23	- Installations, matériels et outillages techniques	6 620 927,06	6 937 088,16	7 051 317,28
TOTAL II	34 383 883,47	36 611 371,14	43 710 637,68	- Autres immobilisations corporelles	999 094,04	1 293 013,54	1 267 237,23
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)			2 112 981,93	Autres (3)			
Actifs stables d'exploitation				Comptes de liaison investissement	18 842,02	119 120,08	596 856,23
Report à nouveau déficitaire (4)	6 623 787,63	7 075 514,28	9 735 687,93	TOTAL I	35 993 424,19	37 981 243,67	41 197 655,75
Résultat déficitaire (4)			106 091,75	FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)	1 609 538,72	1 369 472,53	
Droits acquis par les salariés non provisionnés (5)				Financements stables d'exploitation			
Autres				Excédent et provisions affectés à la couverture du BFR	2 230 829,89	2 230 829,89	2 230 829,89
Comptes de liaison trésorerie (stable)				Réserve de compensation des déficits	1 751 769,99	2 019 897,30	1 726 195,13
TOTAL IV	6 888 787,63	7 075 514,28	9 859 999,68	Résultat excédentaire (4)	1 080 040,57	750 857,37	
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)				Report à nouveau excédentaire affecté à : (4)			
				- réduction des charges d'exploitation	2 586 924,07	3 258 211,09	6 298 028,18
				- financement mesures d'exploitation			
				Provisions pour risques et charges	2 092 627,35	2 268 544,10	2 386 579,37
				Fonds Dédiés			46 879,19
				Autres			
				Comptes de liaison trésorerie (stable)			
				TOTAL III	10 542 191,77	10 727 811,72	12 688 511,71
				FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)	3 653 404,14	3 652 317,44	2 828 552,06
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF				FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF	5 262 942,86	5 022 189,97	713 570,13
Valeurs d'exploitation				Dettes d'exploitation			
Stocks	52 081,50	56 372,00	68 461,68	Avances reçues	7 868,77	1 71 691,02	193 920,08
Avances et acomptes versés	45 879,37	17 793,06	41 322,27	Fournisseurs d'exploitation	1 145 519,25	1 263 029,63	1 515 140,72
Organismes payeurs, usagers	3 843 149,74	3 965 285,16	3 749 860,26	Dettes sociales	2 084 403,08	2 009 726,14	2 850 786,70
Créances diverses d'exploitation	30 022,14	80 392,00	27 858,20	Dettes fiscales	399 571,04	625 967,26	594 403,50
Créances irrécouvrables en non-valeur (6)				Dettes diverses d'exploitation		102,04	
Charges constatées d'avance	89 022,30	103 794,63	114 484,74	Dépréciation des stocks et créances	20 164,73	20 161,73	124 192,24
Dépenses pour congés payés (7)				Produits constatés d'avance	125 832,99	62 719,80	157 619,37
Autres	901 333,78	790 742,89	1 023 902,93	Ressources à reverser à l'aide sociale			
Comptes de liaison exploitation	3 466 208,15	3 670 872,28	5 476 612,60	Fonds déposés par les résidents	6 369,36	10 820,15	4 581,27
TOTAL VI	8 428 324,28	8 302 252,02	10 502 683,88	Autres	274 882,97	274 009,99	284 563,25
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)	787 574,84	173 129,18		Comptes de liaison exploitation	3 466 208,15	3 670 872,28	5 476 612,60
Liquidités				TOTAL V	7 640 750,14	8 129 122,84	11 200 273,51
Valeurs mobilières de placement	3 685 944,96	4 182 855,31	174 943,12	EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)			697 589,63
Disponibilités	1 080 363,10	5 054 404,63	1 818 195,00	Financements à court terme			
Autres				Fournisseurs d'immobilisations	283 188,74	510 185,77	424 976,23
Comptes de liaison trésorerie	12 215,25	1 251 952,18	1 873 290,11	Fonds des majeurs protégés			
TOTAL VIII	4 777 223,31	10 501 322,42	3 896 638,53	Concours bancaires courants		3 877 198,36	184 316,63
TRESORERIE POSITIVE (VIII-VII)	4 475 368,02	4 849 040,79	1 413 159,76	Ligne de trésorerie			
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	54 478 221,39	62 490 459,86	67 569 919,74	Intérêts courus non échus	751,30	724,83	745,50
				Autres			
				Comptes de liaison trésorerie	12 215,25	1 251 052,18	1 873 596,41
				TOTAL VII	301 835,29	5 652 261,63	2 483 478,77
				TRESORERIE NEGATIVE (VII-VII)			
				TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	54 478 221,39	62 490 459,86	67 569 919,74

(1) Concerne les établissements publics : compte 1064

(2) Compte 1161

(3) Exemple : résultats non contrôlés ou non affectés par des tiers financeurs.

(4) Sous contrôle des financeurs.

(5) Compte 1163 : compte épargne-temps (CET), provisions pour départ à la retraite non provisionnés en application du 3° de l'article R. 314-45 du code de l'action sociale et des familles.

(6) Concerne les établissements publics

(7) Compte 1162, concerne les établissements privés.

ASSOCIATION : A.I.D.A.P.H.I

CONSOLIDE DES IMMOBILISATIONS EN VALEUR D'ACQUISITIONS AU 31.12.2012

Nature des immobilisations	IMMOBILISATIONS au 31.12.2011		ENTREES			SORTIES			IMMOBILISATIONS au 31.12.2012
	FAAN etaxe	Achetees 2011	TRANSFERTS	TRANSFERTS	MISE AU REDUIT	CESSIVIONS			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	109 084,23	0,00	65 908,88	65 908,88	0,00	0,00	115 446,57		
FRAIS DE PREMIER ETABLISSEMENT	100 817,17		65 908,88	65 908,88			100 817,17		
AUTRES	8 267,06						14 629,40		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 827 942,91	1 564 218,51	4 382 342,02	819 827,20	1 261 674,75	316 275,39	38 475 608,95		
TERRAINS	206 379,47						206 379,47		
VOIES ET RESEAUX	24 314,18						25 223,78		
BÂTIMENTS SUR SOL PROPRE	15 822 880,93	106 733,43	725 395,70	268,43	1 119 898,96		16 619 080,37		
BÂTIMENTS SUR SOL PROPRE ANTENNES	107 185,90						107 185,90		
AGENCEMENTS ET INSTALLATIONS	3 913 855,41	865 131,37	2 918 931,59	80 962,06	93 756,54		7 886 483,80		
AGENCEMENTS ET INSTALLATIONS ANTENNES	520 187,54						520 187,54		
BÂTIMENTS SUR SOL AUTRUI	2 177 272,12		5 884,54				2 175 777,79		
BÂTIMENTS SUR SOL AUTRUI EN COMMODAT	0,00						0,00		
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	0,00						0,00		
MATÉRIEL MOBILIER OUTILLAGE	2 036 448,19	120 127,01	209 425,05	220 484,36	32 755,75	20 357,33	2 325 973,20		
MATÉRIEL MOBILIER OUTILLAGE RESTAURANT* & HÉBERGT	338 991,94	122 313,84	110 904,64	100 487,78			481 320,25		
MATÉRIEL SERVICES GÉNÉRAUX	37 387,94	1 160,00	2 451,97	3 033,95			37 965,96		
MATÉRIEL MOBILIER SCOLAIRE ATELIER	204 084,38		731,94				204 816,32		
MATÉRIEL MOBILIER OUTILLAGE EDUCATIF SPORTIF	66 193,76	4 483,94	9 423,60	1 148,39		538,84	78 414,07		
MATÉRIEL MOBILIER DE SOINS	38 868,76						38 868,76		
MATÉRIEL MOBILIER AUDIO VISUEL	7 844,84	3 478,93					11 323,77		
BÂTIMENTS EN LOCATION TRAVAUX	980 197,47		64 251,75	64 251,75			980 197,47		
AGENTS & INSTALLAT* SUR BÂTIMENTS EN LOCATION	679 087,23	5 769,21	1 494,33				709 284,07		
MATÉRIEL ROULANT	2 765 584,21	160 584,74	178 383,72	186 778,42	13 221,43	287 503,70	2 893 698,54		
MATÉRIEL ET MOBILIER DE BUREAU	1 292 755,44	83 185,49	57 949,63	58 063,66	874,73		1 430 012,33		
MATÉRIEL INFORMATIQUE	1 608 423,20	81 270,55	97 103,56	96 989,53	1 167,34	7 875,52	1 743 415,56		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	2 017 963,54	4 395 088,54		3 562 514,82			2 850 537,26		
TOTAUX	34 954 990,68	5 949 307,05	4 448 250,90	4 448 250,90	1 261 674,75	316 275,39	41 441 592,78		

5.1.1. - Charges de la Section d'Exploitation

	GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE							
	Réel accepté 2011	Budget Exécutoire 2012	Virements de crédits et DM	Total (2) + (3)	Dépenses réalisées 2012	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
						Montant	En %	
	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (5)-(4)	(7) = (5)/(2)	
ACHATS								
601 Achats stockés de matières premières et de fournitures	282 893,02				268 416,50	268 416,50		
602 Achats stockés - autres approvisionnements								
603 Variation des stocks	- 5 415,26				- 9 547,44	- 9 547,44		
606 Achats non stockés de matières et fournitures	2 180 860,24				2 592 238,91	2 592 238,91		
607 Achats de marchandise								
709 Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement								
713 Variations des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)								
SERVICES EXTERIEURS								
6111 Sous-traitance: prestations à caractère médical	9 663,74				6 559,33	6 559,33		
6112 Sous-traitance: prestations à caractère médico-social	503 695,15				892 607,37	892 607,37		
AUTRES SERVICES EXTERIEURS								
6241 Transports de biens	18 415,85				18 834,71	18 834,71		
6242 Transports d'usagers	543 209,87				519 831,45	519 831,45		
6247 Transports collectifs du personnel	14 091,25				15 792,10	15 792,10		
6248 Transports divers	35,04				246,38	246,38		
625 Déplacements, missions et réceptions	227 640,83				226 328,16	226 328,16		
626 Frais postaux et frais de télécommunications	260 808,80				312 078,81	312 078,81		
6281 Prestations de blanchissage à l'extérieur	3 461,42				9 835,82	9 835,82		
6282 Prestations d'alimentation à l'extérieur	120 384,56				125 795,08	125 795,08		
6283 Prestations de nettoyage à l'extérieur	118 189,42				147 692,24	147 692,24		
6284 Prestations d'informatique à l'extérieur	7 800,19				5 822,51	5 822,51		
6287 Remboursement de frais								
6288 Autres prestations	13 003,82				27 815,86	27 815,86		
TOTAL GROUPE I	4 298 737,94				5 160 367,79	5 160 367,79		

		Réal accepté 2011 (1)	Budget Exécutoire 2012 (2)	Virements de crédits et DM (3)	Total (2) + (3) (4) = (2) + (3)	Dépenses réalisées 2012 (5)	Ecart (7) = (5) / (2)		Retenu par l'autorité de tarification
							Montant (6) = (5) - (4)	En %	
621	Personnel extérieur à l'établissement	122 811,43				213 146,12	213 146,12		
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	116 125,98				168 030,80	168 030,80		
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	1 876 760,00				2 133 731,64	2 133 731,64		
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	802 019,37				984 659,54	904 659,54		
641	Rémunération du personnel non médical	20 451 993,51				23 265 655,77	23 265 655,77		
642	Rémunération du personnel médical	959 588,67				991 781,17	991 781,17		
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	9 389 626,16				10 773 917,23	10 773 917,23		
646	Personnes handicapées								
647	Autres charges sociales	415 275,21				475 401,98	475 401,98		
648	Autres charges de personnel	113 401,23				108 293,79	108 293,79		
TOTAL GROUPE II		34 247 601,56				39 034 618,04	39 034 618,04		
dont									
Montant des provisionnements pour congés à payer									

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE									
	Réel accepté 2011	Budget Exécutoire 2012	Virements de crédits et DM	Total (2) + (3)	Dépenses réalisées 2012	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification	
	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (5)-(4)	Montant	En %	(7)=(5)/(2)
612									
6132	1 583 754,80				2 720 619,18	2 720 619,18	2 720 619,18		
6135	232 796,04				321 597,74	321 597,74	321 597,74		
614	162 933,21				157 485,37	157 485,37	157 485,37		
6152	180 180,65				265 318,82	265 318,82	265 318,82		
6155	168 842,04				192 661,28	192 661,28	192 661,28		
6156	220 363,57				295 266,31	295 266,31	295 266,31		
616	271 020,67				323 136,00	323 136,00	323 136,00		
617	32 114,25				80 670,32	80 670,32	80 670,32		
618	96 929,84				115 563,97	115 563,97	115 563,97		
623	4 649,39				12 551,05	12 551,05	12 551,05		
627	11 549,73				19 411,73	19 411,73	19 411,73		
635	153 939,72				168 249,39	168 249,39	168 249,39		
637	307,00				160,60	160,60	160,60		

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

651									
654									
655	1 027 899,00				1 189 510,70	1 189 510,70	1 189 510,70		
657									
658	116 861,60				103 615,16	103 615,16	103 615,16		

CHARGES FINANCIERES

66	119 339,43				126 505,67	126 505,67	126 505,67		
----	------------	--	--	--	------------	------------	------------	--	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES

671	13 725,86				70 590,93	70 590,93	70 590,93		
673	50 324,52				57 145,16	57 145,16	57 145,16		
675	7 377,72				2 029,28	2 029,28	2 029,28		
678	140 380,12				183 463,22	183 463,22	183 463,22		

		Réal accepté 2011 (1)	Budget Exécutoire 2012 (2)	Virements de crédits et DM (3)	Total (2) + (3) (4) = (2) + (3)	Dépenses réalisées 2012 (5)	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
							Montant (6) = (5) - (4)	En % (7) = (5) / (2)	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS									
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	1 815 249,18				1 799 707,66	1 799 707,66		
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	75 707,00							
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	530 654,65				465 793,28	465 793,28		
6816	Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles								
6817	Dépréciation des actifs circulants								
686	Dotations aux amortissements et aux provisions - charges financières								
687	Dotations aux amortissements et aux provisions - charges exceptionnelles	96 020,78				66 415,41	66 415,41		
6871	Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations								
6872	Dotations aux provisions réglementées (immobilisations)								
68725	Amortissements dérogatoires								
6874	Dotations aux autres provisions réglementées								
68741	Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fond de roulement								
68742	Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations								
68746	Dotations aux provisions réglementées: réserves des plus values nettes d'actif								
687461	Dotations aux provisions réglementées: réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé								
687462	Dotations aux provisions réglementées: réserves des plus-values nettes d'actif circulant								
68748	Autres								
6876	Dotations aux dépréciations exceptionnelles								
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées	76 381,00							
6894	Engagements à réaliser sur subventions attribuées								
6895	Engagements à réaliser sur dons manuels affectés								
6897	Engagements à réaliser sur legs et donations affectées								
REPRISE DEFICIT N-2									
TOTAL GROUPE III		7 189 301,77				8 784 347,42	8 784 347,42		
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		45 735 641,27				52 979 333,25	52 979 333,25		

5.1.2 - Produits de la Section d'Exploitation

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION ET ASSIMILES									
	Réal accepté 2011 (1)	Budget Exécutoire 2012 (2)	Virements de crédits et DM (3)	Total (2) + (3) (4)	Produits réalisés 2012 (5)	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification	
						Montant (6) = (5) - (4)	En % (7) = (5)/(2)		
731	35 426 285,42				34 779 665,31	34 779 665,31			
732	107 712,00				108 108,00	108 108,00			
734									
736									
737	2 765 687,00				2 467 642,25	2 467 642,25			
TOTAL GROUPE I	38 299 684,42				37 355 415,56	37 355 415,56			

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION									
	Réal accepté 2011 (1)	Budget Exécutoire 2012 (2)	Virements de crédits et DM (3)	Total (2) + (3) (4)	Produits réalisés 2012 (5)	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification	
						Montant (6) = (5) - (4)	En % (7) = (5)/(2)		
70	1 454 638,57				2 721 999,74	2 721 999,74			
7082									
70821									
70822									
70823									
70828									
71	-1 126,76				2 570,43	2 570,43			
72									
74	3 487 543,31				9 163 542,07	9 163 542,07			
75	2 389 212,52				3 020 075,34	3 020 075,34			
603									
609									
619									
629									
6419									
6429									
6489									
6611									
TOTAL GROUPE II	7 330 267,64				14 908 187,58	14 908 187,58			

	GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES							Retenu par l'autorité de tarification
	Réal accepté 2011 (1)	Budget Exécutoire 2012 (2)	Virements de crédits et DM (3)	Total (2) + (3) (4) = (2) + (3)	Produits réalisés 2012 (5)	Ecart		
						Montant (6) = (5) - (4)	En % (7)=(5)/(2)	
76		49 558,72			33 439,44	33 439,44		
	PRODUITS EXCEPTIONNELS							
771		9 287,31			7 574,45	7 574,45		
773		133 923,47			91 745,59	91 745,59		
775		68 979,94			67 264,04	67 264,04		
777		38 221,19			152 729,12	152 729,12		
778		25,00						
	AUTRES PRODUITS							
78		556 150,95			258 885,72	258 885,72		
78725								
78741								
78742								
78746								
789								
79								
	REPRISE EXCEDENT N-2							
		856 046,58			611 638,36	611 638,36		
	TOTAL GROUPE III							
		46 485 998,64			52 875 241,50	52 875 241,50		
	TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)							

Exercice

1/1/2012 31/12/2012

4.3.1 - Tableau des amortissements

	Amortissements cumulés au 31/12/2011	Dotations de l'exercice 2012	Diminutions résultant des sorties de l'exercice 2012	Amortissements cumulés au 31/12/2012
	(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) - (3)
Amortissements des immobilisations incorporelles				
2801	101 896,35		52 114,24	49 782,11
2803				
2805				
2806				
2808	8 267,06	57 244,71		65 511,77
Amortissements des immobilisations corporelles				
2811				
2812	18 769,22	2 182,42		20 951,64
2813	10 846 748,55	1 688 245,70	562 685,26	11 972 308,99
2814	1 429 859,50	166 659,03	5 884,51	1 590 634,02
2815	6 957 058,16	1 637 465,32	943 006,20	7 651 517,28
	2 112 745,23	678 595,79	455 115,17	2 336 225,85
	1 043 655,07	140 282,33	53 494,82	1 130 442,58
	1 371 520,34	235 236,03	95 535,21	1 511 221,16
2818	1 274 774,32	125 486,98	153 975,71	1 246 285,59
TOTAL GENERAL	20 637 373,16	3 677 284,16	1 717 665,92	22 596 991,40

Exercice 1/1/2012 31/12/2012

4.3.3 - Tableau des provisions, des dépréciations, des fonds dédiés et des réserves de compensation		Montant au 31/12/2011	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant au 31/12/2012
		(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) - (3)
Réserves de compensation					
10686	Des déficits d'exploitation	1 877 544,07	561 248,84	1 008 163,68	1 430 729,23
10687	Des charges d'amortissement	142 333,23	153 112,67		295 465,90

Provisions réglementées

141	Destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement				
142	Pour renouvellement des immobilisations				
145	Amortissements dérogatoires				
14861	Réserves des plus values nettes d'actif immobilisé	1 534 398,39	74 225,36	12 472,69	1 596 151,06
14862	Réserves des plus values nettes d'actif circulant				

Provisions pour risques et charges

151	Provisions pour risques	222 368,79	139 990,15	133 839,15	228 519,79
157	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	1 661 000,20	359 558,43	388 383,72	1 632 174,91
158	Autres provisions pour charges	485 165,17	91 461,29	50 741,84	525 884,62

Dépréciations

29	Dépréciation des immobilisations				
39	Dépréciation des stocks et en-cours				
49	Dépréciation des comptes de tiers	20 164,73	104 228,50		124 393,23
59	Dépréciation des comptes financiers				

Fonds dédiés

194	Sur subventions de fonctionnement		46 879,19		46 879,19
195	Sur dons manuels affectés				
197	Sur legs et donations affectés				

TOTAL GENERAL		5 942 994,58	1 530 804,43	1 593 601,08	5 880 197,93
----------------------	--	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------



Aidaphi
« Au cœur de l'action sociale »

ANNEXE AU BILAN

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers : elle comporte des éléments d'informations complémentaires aux comptes proprement dits, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'**Association AIDAPHI**. Les éléments d'informations ne sont fournis que pour autant qu'ils présentent un caractère significatif.



ANALYSE DU RESULTAT

Le compte de résultat consolidé 2012 fait apparaître un résultat après reprise de N-2 de :

+756 183.06 €

(Soit + 1.43% du montant total des charges de l'Association)

Bien que ce résultat fasse apparaître un exercice excédentaire, il mérite d'être commenté car il est constitué de résultats d'établissements ou services largement excédentaires et de résultats largement déficitaires, qui dans leur affectation ne se compensent pas.

Les résultats positifs sont, en grande partie, repris par les autorités de contrôle en N-2 alors que les résultats négatifs, sont, lorsqu'ils sont repris, lissés sur plusieurs années et pèsent sur la trésorerie globale de l'AIDAPHI, ou restent à la charge de l'association et diminuent ainsi lourdement les fonds propres de l'Association.

Cependant, l'amélioration des résultats depuis 2006, l'affectation de certains excédents en réserves et l'excédent global de 2012 ont permis à l'Association de retrouver une trésorerie largement positive.

En conséquence, les agios bancaires, qui impactaient le résultat du siège, ont été très nettement diminués en 2011 et 2012. Les investissements tels que achats de véhicules, matériel informatiques et travaux d'entretien ont pu être financés sans recourir à l'emprunt. L'endettement de l'Association est en diminution depuis 3 ans permettant ainsi de dégager les capacités d'emprunt indispensables au financement des projets immobiliers en cours..

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le compte administratif 2012 fait apparaître les premiers impacts de la politique associative initiée depuis 4 ans visant à redonner et à assurer à l'AIDAPHI les capacités financières lui permettant :

1 - De développer des partenariats et proposer différents types de coopération à des associations de taille moins importante.

C'est ainsi que dès le 1^{er} janvier 2012, l'AIDAPHI a signé une fusion-absorption avec l'Association l'ETAPE faisant de l'AIDAPHI le principal partenaire de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale sur le Loiret .

Le pôle étape Insertion de l'AIDAPHI, c'est :

- ✓ Une réorganisation des dispositifs avec comme porte d'entrée le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) conformément aux dispositions législatives et réglementaires sur le logement adapté.
- ✓ Des activités organisées autour de 3 grandes missions (la Veille Sociale, l'hébergement d'insertion et l'accompagnement vers le logement adapté) et des activités spécifiques

telles que le service d'accueil immédiat, l'appartement pédagogique et un Espace Ressource Logement.

- ✓ La création d'un service de gestion immobilière assurant le suivi d'un parc d'environ 560 logements.
- ✓ 80% du budget opérationnel de programme BOP 177 départemental soit une enveloppe de 7 millions d'euros annuels
- ✓ Un budget total de 10.6 millions d'euros pour 2012
- ✓ 171 salariés intervenant sur le pôle insertion
- ✓ Un patrimoine immobilier

2 – D'assurer au siège de l'aidaphi les moyens nécessaires pour s'adapter et anticiper les évolutions du secteur.

Depuis 2006 le siège faisait apparaître un déficit structurel lié à :

Un financement insuffisant

L'arrêté d'inscription d'une quote-part de 2.37% des charges pour frais de siège social dans les tarifications des établissements et services gérés par l'Association, applicable entre 2006 et 2011, ne permettait pas de financer la totalité des dépenses de fonctionnement du siège. Le travail entamé en 2010 et poursuivi en 2011 sur la clarification des missions politiques, stratégiques et opérationnelles ainsi que la mise en lumière des compétences des établissements et services de l'AIDAPHI ont permis de construire un solide argumentaire pour défendre fin 2011 le dossier de renouvellement des frais de siège. Ces besoins ont été reconnus par l'ARS, autorité de tarification en charge du dossier, qui a accepté de porter la quote-part des frais de siège à 2.80% des charges des établissements et services pour les 5 ans à venir (2012 à 2016).

Des locaux inadaptés

Les coûts de fonctionnement des locaux occupés partiellement par le siège ont pesé très lourdement sur son budget (surfaces inoccupées, coûts énergétiques démesurés ...). En 2011, une étude complète a été réalisée visant à restructurer l'ensemble du site et à partager les coûts de fonctionnement avec d'autres structures.

Les travaux ont été réalisés en 2012. Réhabilitation complète du bâtiment B (création au niveau 0 d'un espace de bureaux et salles de réunion occupé par le siège, création en rez de jardin d'un auditorium dont le financement sera assuré par les locations auprès de partenaires. Réhabilitation complète des bâtiments C et D. Le CMPP a pu s'installer dans ces locaux avant la rentrée scolaire 2012. Enfin le bâtiment qui abritait le restaurant a été en partie rénové et a été mis à disposition de l'association d'insertion « Saveurs et Talents » qui en assume les coûts de fonctionnement et l'entretien.

Aujourd'hui, le site est réhabilité, les surfaces utilisées, les bâtiments répondent aux normes BBC en matière de coûts énergétiques et aux normes de sécurité.

L'augmentation du taux de quote-part des frais de siège ainsi que les économies réalisées sur les coûts de structure permettra un rééquilibrage du budget du siège dès 2013.

3 – De garantir le financement des moyens matériels nécessaires au bon fonctionnement des établissements et services :

Locaux adaptés

Les études financières menées dans le cadre des CPOM avaient mis en évidence la fragilité des « hauts de bilan » de l'association . Un travail important d'information a été entamé auprès des autorités de tarification et des différents acteurs pour les sensibiliser sur l'importance de maintenir une section d'investissement équilibrée indispensable au bon fonctionnement de l'association sur le long terme : « sanctuarisation » des provisions non affectées , affectation de résultats en réserve, obtention de la garantie de financement des projets immobiliers avant leur mise en œuvre, importance de diminuer le taux de vétusté de nos immobilisations ...

La pérennisation des provisions, l'affectation de résultats excédentaires ou l'attribution de crédits non reconductibles ont facilité la mise en œuvre de la politique associative concernant la gestion immobilière.

En 2012, l'AIDAPHI a poursuivi son action de remise aux normes des établissements et services :

- Les travaux de construction du **Pole Medico-social de Bourges** se sont poursuivis. Le montant total de l'opération s'élève à plus de 3 millions d'euros. Le transfert du service dans ces nouveaux locaux est prévu pour les vacances de Pâques 2013.
- **Le CMPP d'Orléans** s'est installé dans les locaux de St Jean de Braye en septembre 2012. Le cout de l'opération s'élève à 1.6 millions d'euros.
- Le projet de construction de 5 millions d'euros sur la commune d'Ardentes dans l'Indre a démarré en septembre 2012. Ces nouveaux locaux accueilleront la **MAS « Les Courtillets»** et le **Calme** en septembre-Octobre 2014.

Parc automobile et moyens de communication adaptés

La politique de maîtrise des couts développée depuis 2 ans grace à la mise en places d'achats groupés a permis de renouveler le parc automobile, d'adapter et de sécuriser les moyens de communication .

NOTE : PRINCIPES COMPTABLES MIS EN OEUVRE

Les comptes annuels de l'Association sont établis selon les normes comptables définies par le plan comptable général élaboré par le conseil national de la comptabilité et approuvé par l'arrêté ministériel du 27 avril 1982 et par référence à l'instruction comptable applicable aux établissements du secteur sanitaire et social gérés par des organismes privés à but non lucratif.

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- ☒. Continuité de l'exploitation
- ☒. Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- ☒. Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

⇒ lors de l'affectation de résultat, les excédents des années précédentes peuvent être constatés :

- * soit en réserve de compensation
- * soit en réserve d'investissement
- * soit en réserve de trésorerie
- * soit en atténuation des résultats à venir
- * soit en provision pour risques et charges (compte 15xxxx)

Pour cette dernière constatation, les comptes de dotation ou reprise de provision (68xxxx ou 78 xxxx) ne sont pas mouvementés.

Conformément aux usages pratiqués dans le secteur social et médico-social :
les provisions pour congés payés ne sont pas comptabilisées.

Elles sont cependant évaluées à fin décembre 2012 à :

2 359 162 € charges comprises

	Total
Dossier de gestion	En montant
1801 AEMO 18	129 110.60
1802 CMPP CAMSP SSEFIS BOURGES	104 758.38
1804 IOE 18	24 932.18
3601 AEMO 36	68 870.95
3602 CMPP CAMSP LE COLOMBIER	91 322.46
3603 CALME	88 184.18
3604 ESAT DG	27 747.74
3605 ESAT TH	5 327.08
3606 IOE 36	25 941.12
3607 MAS LES COURTILLET	88 434.67
3608 ARC EN CIEL	14 455.63
4101 CMPP BLOIS	67 668.43
4102 AEMO 41	74 693.75
4103 ITEP SESSAD LE LOGIS	101 133.40
4104 IOE 41	33 997.44
4105 SSEFIS BLOIS	32 781.10
4501 SIEGE SOCIAL	73 033.66
4502 AEMO JUDICIAIRE	133 560.31
4503 HOPITAL DE JOUR	95 315.28
4505 ITEP SESSAD F.OURY	83 882.51
4506 CMPP ORLEANS	88 456.47
4507 ITEP SESSAD PITHIVIERS	76 401.16
4508 CMPP PITHIVIERS	32 976.73
4509 IOE 45	71 929.71
4510 CHU	8 005.19
4511 CADA	4 485.98
4512 ETS FINANCEMENTS MULTIPLES	5 252.72
4513 MAISONS RELAIS	7 241.65
4514 VEILLE SOCIALE	7 113.30
4515 SPS	66 412.88
4517 SIAO GILA	1 329.63
4519 LA FERME AUX BOIS	45 506.78
4520 AEP	77 222.04
4521 CAERIS	192 560.36
4591 CHRS	228 730.78
4592 SERVICES DE SUITE	64 151.70
4593 ERL	15 458.29
4594 SGI	775.82
Total	2 359 162.06

COMPTES DE RESERVES ET DE PROVISIONS

Au cours des années, conformément aux demandes et pratiques des financeurs, ont été enregistrés dans les comptes de classe 15 :

- ✓ Des provisions
- ✓ Des Crédits Non Reconductibles
- ✓ Des affectations de résultats

Des provisions ont été constituées sans transiter par le compte de résultat. Ce système déroge au principe du plan comptable général.

On retrouve notamment des provisions « fléchées » et destinées à des projets d'entretien et réparation. Ces provisions pour travaux seront reprises à réception des factures correspondant aux travaux.

EMPRUNTS

Pour une meilleure lisibilité des financements d'immobilisations restant à courir, le compte d'emprunts a été ventilé par catégorie de matériel financé d'une part, et selon les échéances d'autre part :

- 1) Emprunt pour le financement du déficit CAERIS
- 2) Emprunts pour le financement de biens immobiliers
 - a) Emprunts à court terme (< 1 an)
 - b) Emprunts à moyen terme (2 < 5 ans)
 - c) Emprunts à long terme (> 5 ans)
- 3) Emprunts pour le financement de matériel
 - a) Emprunts à court terme (< 1 an)
 - b) Emprunts à moyen terme (2 < 5 ans)
 - c) Emprunts à long terme (> 5 ans)

Pour les autres charges et produits, la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre a été respectée.

- a) Emprunts à court terme (< 1 an)
- b) Emprunts à moyen terme (2 < 5 ans)
- c) Emprunts à long terme (> 5 ans)

Pour les autres charges et produits, la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre a été respectée.

NOTE : COMPARABILITE DES COMPTES ANNUELS

La comparaison des deux exercices a été rendue possible



ENGAGEMENTS RECUS PAR L'ASSOCIATION

Emprunts DEXIA

Garantie donnée par le Conseil Général du Loir et Cher en remboursement de l'emprunt Dexia pour 583 880 € à la signature du contrat

Autres Emprunts

Néant



NOTE : ACTIF BILAN

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition

1) Immobilisations non décomposables :

La durée d'usage a été retenue dans le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

2) Immobilisations décomposables :

a) Biens acquis avant le 31 Décembre 2005, les immobilisations acquises avant le 31 Décembre 2005 n'ont pas été décomposées. Cependant, compte tenu du niveau de détail de l'enregistrement en comptabilité des immobilisations actuellement pratiqué, cette décomposition si elle était appliquée, ne devrait pas avoir d'incidence significative.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

* construction	10 à 50 ans
* agencements et installations	10 à 15 ans
* matériels et outillages	5 à 10 ans
* matériel de transport	5 à 7 ans
* matériel et mobilier de bureau	10 ans
* matériel informatique	5 ans

b) Pour les immobilisations acquises depuis le 1^{er} janvier 2006, la décomposition prévue par le plan comptable a été appliquée

STOCKS

Les matières premières et fournitures consommables sont évaluées selon la méthode du premier entré, premier sorti au coût unitaire d'acquisition (prix achat + frais accessoires).

Compte tenu du montant non significatif, par rapport aux montants de la classe 6 du compte de résultat consolidé de l'association, ceux-ci ne figurent au bilan que partiellement ainsi qu'au vu de la dotation budgétaire.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des comptes clients douteux a été constatée afin de tenir compte du risque de non recouvrabilité de celles-ci, soit **124 393.23 €uros**.



IMMOBILISATIONS FINANCIERES**1 387 482 Euros****Dont :**

Parts sociales **253 497 Euros**
(parts de capital du Crédit coopératif souscrites lors des demandes d'emprunts)

Dépôts et cautionnements **279 608 Euros**

Prêts **853 934 Euros**

Dont : 843 910 € liés à l'emprunt contracté en fin 2009 (d'un montant de 1 141 800 €) avec l'accord du Conseil Général du Loiret pour apurer le litige des charges non retenues à fin 2006 .

CREANCES DIVERSES .**1 088 782 Euros****Dont :**

Frais de Formation Continue **140 032 Euros**

Autres produits à recevoir **898 317 Euros**

Dont :

SPS 189 971 Euros

CHU (insertion). 128 414 Euros

ESAT COMMERCIAL 124 915 Euros

CHRS (insertion) 103 663 Euros

SIE BOURGES 84 540 Euros



VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT (B.F.C.C.) 174 943 Euros

En cours VMP Crédit Coopératif au 31/12/2012 174 943 Euros



CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

114 485 Euros

Dont :

Locations immobilières 2013	87 867 Euros
Prestations informatiques 2013	7 739 Euros
Locations mobilières 2013	6 388 Euros
Abonnements divers 2013	3 267 Euros



NOTE : CAPITAUX PROPRES

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT 7 471 124 €uros

Dont :

Pôle Soins de Bourges	2 417 747 €uros
ITEP CEP Pithiviers	1 195 607 €uros
ESAT Chateauroux	790 680 €uros

Les subventions seront amorties au même rythme que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

PROVISIONS POUR RISQUES ET LITIGES 228 520 €uros

Dont :

ESAT Commercial (provision pour récession économique et formation)	98 337 €uros
CHRS (provision pour reprise déficit CARFED/ESCALE)	59 376 €uros
SERVICES DE SUITE (provision risques locatifs intermédiation locative)	56 765 €uros

PROVISIONS POUR CHARGES EXCEPTIONNELLES 380 210 €uros

Dont :

ITEP Le Logis (provision pour frais de personnel liés à l'a réalisation du projet d'établissement)	78 307 €uros
SMSPP Châteauroux	68 971 €uros
ERL (provision pour risque de fermeture)	48 000 €uros
AEMO Châteauroux (provisions pour activités éducatives)	40 000 €uros
CMPP Pithiviers	38 292 €uros

**PROVISION POUR AMENAGEMENT DE LA
REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL (Siège Social) 145 675 €uros**

PROVISION POUR REPARATION SUR BIENS 1 141 650 €uros

Dont :

ITEP F.Oury 199 202 €uros
(provision pour travaux d'aménagement)

Centre du Colombier 166 262 €uros
(provision pour travaux d'aménagement Centre du Colombier et
antennes)

ESAT Commercial 111 433 €uros
(provision pour travaux aménagement)

HOPITAL DE JOUR 94 606 €uros

PROVISION POUR DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 490 525 €uros

Dont :

CHRS 172 198 €uros
ITEP F.Oury 42 780 €uros
ITEP Le Logis 40 336 €uros
CMPP Orléans 38 791 €uros
Pôle Soins Bourges 38 673 €uros



ENGAGEMENTS FINANCIERS

Les emprunts autres que ceux désignés à la page suivante correspondant à des travaux ou des achats de matériel roulant font l'objet d'engagement de la part de l'association à savoir :

↳ Emprunts pour des travaux contractés auprès de la BFCC et de la Société Générale
Hypothèque sur le bien

↳ Emprunts matériel contractés auprès de la BFCC -
Nantissement de matériel



DETTES FINANCIERES

EMPRUNT : Solde au 31.12.2012

4 106 197 Euros

<i>Emprunts – 1 an</i>	<i>Emprunts 2 < 5 ans</i>	<i>Emprunts + 5 ans</i>
561 399.68 €	1 937 311.84 €	1 607 486.03 €

ESAT Châteauroux 727 809 Euros
(dont emprunts pour biens immobiliers : 725 903 €)

ITEP Le Logis 716 840 Euros
(dont emprunts pour biens immobiliers : 716 840 €)

ITEP Pithiviers 317 482 Euros
(dont emprunts pour biens immobiliers : 317 482 €)

CAERIS 895 216 Euros
(dont apurement du litige avec le Conseil Général du Loiret : 843 910 €)

CAPITAL REMBOURSE DES EMPRUNTS SOLDES EN 2012

98 749 Euros



FACTURES NON PARVENUES**514 055 €uros***Dont :*

Centre du Colombier 95 132 €uros

ITEP F. OURY 90 087 €uros

Siège social 40 385 €uros

DETTES FISCALES ET SOCIALES**3 448 380 €uros***Dont :***Personnel** 469 384 €uros**Charges Sociales** 2 384 392 €uros**Etat** 594 604 €uros

PRODUITS COMPTABILISES D'AVANCE**157 669 €uros**

Siège social 79 454 €uros
 (Suite à reprise des anciens contrats des photocopieurs par BUREAUTIQUE
 41/45)

	Chèque reçu	Date reprise	date fin contrat	TOTAL	SOLDE
ITEP OURY	5 262.40	26/03/2012	26/03/2014	2 415.92	2 846.48
CMPP 45	9 375.44	01/02/2012	01/05/2015	2 884.76	6 490.68
CEP PITH SESSAD	7 976.12	01/01/2012	30/03/2015	3 587.60	4 388.52
PITH	1 331.15	15/02/2012	15/10/2013	760.64	570.51
PREV	1 046.66	01/01/2012	01/07/2012	1 046.66	0.00
CAERIS	5 041.80	01/02/2012	01/05/2013	4 058.21	983.59
AEMO 36	12 558.00	31/01/2012	01/08/2015	13 294.39	-736.39
CALME	11 311.72	05/03/2012	05/06/2014	3 870.99	7 440.73
IOE 36	23 393.04	01/01/2012	01/10/2015	463.50	22 929.54
IOE 18				6 802.75	-6 802.75
AEMO 18	9 967.15	01/02/2012	01/07/2014	4 390.16	5 576.99
SSEFIS 18	3 824.95	01/02/2012	01/02/2013	3 274.33	550.62
AEP	4 724.20	01/01/2012	30/03/2013	0.00	4 724.20
SIEGE	42 602.69	21/02/2012	21/08/2015	12 111.76	30 490.93
TOTAL	138 415.32			58 961.67	79 453.65

CHRS**53 189 €uros**

(subvention reçue d'avance plan de relance : maison-relais)



AUTRES INFORMATIONS

Depuis le 01/01/1998, l'AIDAPHI a signé un contrat "PRIMAvenir" avec le groupe QUATREM.

L'AIDAPHI verse trimestriellement au groupe QUATREM une cotisation calculée en fonction de la pyramide des âges de l'Association et qui permettra, le moment venu, de financer l'indemnité de départ en retraite des salariés en totalité .

Honoraires du commissaire aux comptes :

Mission d'audit légal : 54 408.82 €

Rémunérations des cadres dirigeants et des directeurs :

Elles s'élèvent pour 2012 à : 1 287 314 €



AIDAPHI**SIEGE SOCIAL : 71, avenue Denis Papin****45 806 Saint Jean de Braye Cedex*****.*.*.*.*****RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES****SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES****Réunion de l'Assemblée Générale relative à l'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2012**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé en application des dispositions spécifiques de l'article L.313-25 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

En application de l'article R 612-7 du code de commerce et de l'article R.314-59 du Code de l'Action Sociale et des Familles, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L.313-25 du Code de l'Action Sociale et des Familles, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

En leur qualité de Directeur général et de Directeurs d'établissements de votre association, Messieurs et Mesdames, Marc Monchaux, Patrick Rousseau, Alexandra Grisot, Sylvie Lasserre, Patricia Bouetel, Nacera Brik, Isabelle Doumro, Jean Barbanceys, Michel Beauvallet, Gérard Benchetrit, Gaël Bray, Martine Gantner, François Jonchere, Philippe Cottin, Désiré Damba, Alain Dubost, Patrick Dycke, Mohamed El Houati, Marcel Hartmann, Philippe Medina, Dominique Mouret, Véronique Ratisseau, Paul Albert Rudelle, Gilles Salaud, Arnaud Sirot, Marie Josèphe Courtois, Joëlle Douay ont perçu une rémunération brute annuelle d'un montant de 1 287 314 Euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Fait à Orléans, le 25 juin 2013

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ORCOM SCC

B. ROUILLÉ

Associé Mandataire Social